

Luxembourg, le 21 janvier 2025

MOTION

Dépôt : Marc Baum

Interpellat° - Violences fondées
sur le genre

La Chambre des Députés

Considérant :

- qu'aucun décompte officiel d'actes qualifiables de féminicides existe au Luxembourg ;
- que tous nos pays voisins recensent le nombre de féminicides et violences commis par année ;

invite le gouvernement :

- à recenser le nombre de féminicides commis au Luxembourg depuis 2023 et publier une statistique annuelle sur le nombre de féminicides et de tentatives de féminicides au Luxembourg.

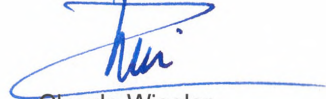
Motion adoptée par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 21 janvier 2025

Le Secrétaire général,



Laurent Scheeck

Le Président,



Claude Wiseler